

UN PARC NUCLÉAIRE CHAHUTÉ, MAIS DONT LES SALARIÉS N'ONT PAS À SUBIR LES CONSÉQUENCES.

Après la crise de **Corrosion Sous Contrainte (CSC)**, combinée à une **crise énergétique** européenne liée aux tensions géopolitiques, le parc nucléaire a été soumis à une pression exceptionnelle. Les salariés ont répondu présents, pendant plus de trois ans, sur un véritable sprint industriel pour restaurer la disponibilité des installations. Cette séquence fût une **réussite, obtenue au prix d'un engagement remarquable des équipes**.

Désormais, alors que les agents font face à une forte charge de travail dû au grand carénage et qu'un retour à un rythme d'activité plus normal aurait été légitime - facilitant professionnalisation, formations et entretien approfondi des installations - **un nouvel épisode complexe s'installe** et se renforce : la forte modulation.

La **consommation électrique est atone**, revenue à un niveau équivalent à celui du milieu des années 2000, conséquence notamment de la hausse brutale des factures. Dans le même temps, le **développement rapide et peu coordonné de capacités intermittentes** (éoliennes et surtout photovoltaïques) modifie profondément le fonctionnement du système électrique.

Résultat : une modulation croissante du parc nucléaire.

☛ La modulation, concrètement, c'est quoi ?

- Des **variations de charge fréquentes** et parfois brutales, notamment à chaque pic de production solaire en milieu de journée.
- Des **arrêts plus nombreux pour réduire la production pilotable**, suivis d'une forte remontée en charge en soirée ou dans les jours qui suivent.

☛ Des conséquences techniques bien réelles.

- Une **usure accélérée** de composants, sur le secondaire comme sur le primaire.
- Une **augmentation des besoins de maintenance**, avec un impact possible sur la durée de vie de certaines tranches.
- Une **production accrue d'effluents** liée aux variations de charge.

Sans entrer dans le détail, que nous laissons aux équipes d'ingénierie du parc pour des analyses approfondies, **le constat est clair** : les conséquences techniques d'exploitation et budgétaires en matière de maintenance sont loin d'être neutres.

Ces éléments doivent conduire à une véritable prise de conscience des pouvoirs publics afin d'adapter la politique énergétique aux réalités techniques du mix de production français et à l'équilibre production/consommation du réseau.

Dans la sphère publique, la modulation du parc nucléaire adossée au débat de politique énergétique, prend parfois des accents lobbyistes en faveur d'une filière ou d'une autre, voire des dimensions partisans internes à l'entreprise.

Pour la CGT, l'intérêt des travailleurs et la pérennité des outils industriels prévalent. Si cela ne nous empêche pas de prendre part au débat énergétique, ce dossier et ses conséquences doivent en priorité être traités en interne, pour améliorer les conditions de travail des salariés.

CONTACT :

Sebastien KOCH
Délégué Syndical
Central CGT EDF

Email : dsc-ssc-cgt@edf.fr

CONTACT :

Thomas PLANCOT
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Sandra BRIERE
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

Pétition loi TVA à 5,5%



UN PARC NUCLÉAIRE CHAHUTÉ, MAIS DONT LES SALARIÉS N'ONT PAS À SUBIR LES CONSÉQUENCES.

👉 Des conséquences lourdes pour les travailleurs

Au-delà de la technique, l'impact organisationnel et humain est majeur :

- **Exploitation** : multiplication des manœuvres, sollicitations accrues des équipes de quart, perte de sérénité indispensable à la sûreté.
- **Chimie et effluents** : hausse de la charge de travail, nécessitant des ajustements d'effectifs et d'organisation.
- **Maintenance** : augmentation des interventions, sollicitations d'astreintes plus fréquentes, complexification du dimensionnement des arrêts.
- **Essais, automaticiens et contrôles périodiques (chapitre IX)** : instabilité de la charge perturbant les plannings d'activités et créant des tensions supplémentaires.
- **Ingénieries (Méthodes, CNEPE, DIPDE)** : nouvelle charge d'études d'usure et d'adaptation des schémas de maintenance, après avoir déjà absorbé la séquence CSC.

Ces réalités doivent être traitées dès maintenant. S'adapter à un nouveau mode de fonctionnement implique d'ajuster les organisations et les moyens.

👉 Des questions légitimes se posent.

Avons-nous besoin de nous « précipiter » pour remettre un maximum de tranches disponibles sur le réseau pendant des périodes de faible sollicitation ?

Ne pourrions nous pas, plutôt, détendre les plannings d'arrêts pour :

- Travailler dans de meilleures conditions,
- Approfondir la maintenance,
- Réinternaliser des activités,
- Renforcer la professionnalisation des équipes,
- Mettre fin à l'intensification abusive du travail ?

Le **pilotage du réseau doit intégrer des paramètres essentiels comme l'inertie** du système électrique – le black-out ibérique de 2025 en a rappelé l'importance. La sécurité du réseau ne peut pas reposer que sur le merit-order économique (priorité des moyens de production).

👉 Notre position CGT :

Les travailleurs du nucléaire ne comprennent plus la course aux délais d'arrêt, alors que juste après un redémarrage, une tranche peut être arrêtée pour modulation. **Il est grand temps :**

- 👉 De **se donner des marges** de manœuvre industrielles.
- 👉 D'**adapter l'organisation** du travail à cette réalité conjoncturelle.
- 👉 D'**utiliser ce creux temporaire** de consommation en opportunité pour préparer l'avenir.

Le nucléaire est un outil stratégique pour le pays méritant une gestion industrielle cohérente avec des **conditions de travail stables et sereines pour les salariés.**

LA CGT INVITE LA DPN, LA DPNT ET TOUTES LES DIRECTIONS CONCERNÉES, À OUVRIR SANS DÉLAI UN DIALOGUE SOCIAL APPROFONDI SUR CE SUJET.

CONTACT :

Sebastien KOCH
Délégué Syndical
Central CGT EDF
Email : dsc-ssc-cgt@edf.fr

CONTACT :

Sandra BRIERE
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Thomas PLANCOT
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

Pétition loi TVA à 5,5%

